



Extrait du registre des délibérations

## Conseil Municipal, le jeudi 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinquième jour du mois de juin, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 19 juin 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS :** M. BELABBES Hiazed, Mme NOWAK Hélène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, Mme DELCROIX Sylviane, M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe, Mme LEFEBVRE christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, Mme WALLRICH Delphine, M. COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Aureline, M. COFFINIER Nicolas, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas

**EXCUSES :** M. BENAMEUR Adam par pouvoir à Mme NOWAK Hélène, M. PAGIES Gailord par pouvoir à Mme DESSEIN Martine, Mme KEIRSGIETER Annie par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile

**ABSENTS :** 3

**ASSISTAIENT A LA SEANCE :** 26

Secrétaire de séance : Nicolas COFFINIER

N° interne de l'acte : 2026-06-25 N°2

N° de feuillet : 03

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :



**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de SANTES**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TENNIS CLUB DE SANTES POUR L'ANNEE 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1614-4 et L.2541-12,

Vu l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, modifiée par la loi 2016-1321 du 07 octobre 2016,

Vu l'approbation du budget principal de la commune pour l'exercice 2026 par délibération du 27 avril 2026,

Vu l'avis de la commission Finances et Ressources Humaines réunie le 20 juin 2026,

Monsieur Le Maire expose que lors du précédent conseil municipal il a été décidé de sursoir au vote de la subvention en faveur du TC SANTES, pour manque de pièces justificatives.

Les éléments complémentaires fournis par le Club permettent désormais d'établir une proposition d'attribution d'une subvention pour un montant de 10 000 €,

Pour mémoire la commune prend déjà à sa charge les dépenses d'entretien courantes et les fluides.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal,

**ATTRIBUE** une subvention de fonctionnement au TC SANTES pour l'année 2026,

**FIXE** le montant à 10 000 €,

**DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif de l'année en cours,

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 28 voix M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam est un vote par pouvoir de NOWAK Hélène, Mme NOWAK Hélène, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMARY Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, Mme DELCROIX Sylviane, M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe, Mme LEFEBVRE christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, Mme WALLRICH Delphine, M. COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Aureline, M. PAGIES Gailord est un vote par pouvoir de DESSEIN Martine, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 1

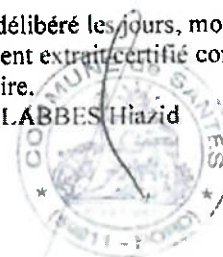
Le Secrétaire de séance,  
Nicolas COFFINIER



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et  
le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire.

M. BELABBES Hiazed



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le 7/5/26

SLOW

ID : 059-215905530-20260625-DEL\_SUB\_TENNIS-DE